

# ASSOCIATION FRANÇAISE DES BOUVIERS SUISSES

(affiliée à la Société Centrale Canine)

Engagement(s) et règlement sont à expédier à : M. MEIGNAN Mickael La Poupelinaie – 53940 Le Genest-Saint-Isle 0621774199



## I<sup>ère</sup> EXPOSITION RÉGIONALE D'ÉLEVAGE DE L'A.F.B.S. Délégation Maine-Anjou

Bois de l'Huisserie  
Près de LAVAL (53)  
**26 et 27 juillet 2008**

APPENZELL - BERNOIS - ENTLEBUCH - GRAND BOUVIER

### JURY PRESSENTI :

Mme Juhasz Istavne (Hongrie).....Femelles  
M. Frebourg Mâles

Régionale d'élevage MAINE ANJOU 2008  
AFBS

<http://remaineanjou2008.free.fr>

DATE LIMITE DE RÉCEPTION  
DES ENGAGEMENTS : 13 Juillet 2008

### PROGRAMME

#### Samedi 26 Juillet 2008

8h30

- Ouverture de l'exposition  
Près du centre aéré au bois de l'HUISSERIE
- Accueil des participants
- Contrôle sanitaire

9h30 - Début des jugements

12h00

« Des sandwiches, galettes et crêpes  
vous seront proposés pour vous restaurer rapidement afin d'éviter de perturber les jugements »

14h30

Concours jeunes présentateurs\*  
Concours de charrettes décorées

A la fin de tous les jugements, une pause vous sera accordée, les meilleurs de chaque classe, lots d'élevage, lots de reproducteurs, meilleurs de races et meilleur de l'exposition débiteront à partir de 17h00

18h30

Apéritif

20h30

Buffet dînatoire

#### Dimanche 27 juillet 2008

10h30

début des tests de caractère au centre d'éducation canin  
au bois de l'HUISSERIE

12h00

apéritif et Barbecue

.....Suite et fin des jugements des tests de caractère



### RÉCOMPENSES

Aux 4 premiers en C.O., C.I., C.J. et C.Ch.

Aux meilleurs C. Baby, Puppy et Vétérans

Super coupe à chaque meilleur de race

Aux Lots d'élevage et de reproducteurs

Flot à chaque Puppy et Baby

Trophée au Meilleur Puppy et au Meilleur de l'Exposition

Souvenir à chaque participant

## RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

HORAIRES DES JUGEMENTS – Début 9h30.

**AFFICHAGE** - Les exposants sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce de portées à vendre. L'introduction de chiots dans l'exposition est rigoureusement interdite. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

**ANNULATION** - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGÉS** - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant.

Seront refusés :

- Les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition ; seuls les lots d'élevage et la classe Reproducteur seront autorisés,
- Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition.

Lorsque le chien est engagé dans une classe dite individuelle, il sera perçu un droit d'engagement.

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à l'association, même si l'exposant ne peut présenter son chien.

Il sera envoyé un accusé de réception qui devra être présenté au secrétariat.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** - Le Service Vétérinaire sera assuré par un docteur-vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition : des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits, ainsi que des chiennes en chaleur, des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel.

**PARTICIPATION AUX FRAIS** - Les tarifs en vigueur sont ceux inscrits sur la feuille d'engagement.

**RECLAMATIONS** - Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 80 € qui restera acquise à l'AFBS si, après examen, elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés immédiatement et sans appel par les membres du comité de l'AFBS dans le cadre général des textes de la SCC.

**SANCTIONS** - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses associations affiliées :

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration ;
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la Société Centrale Canine ;
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Se munir du carnet de santé, de la carte de tatouage et du certificat de vaccination antirabique pour les chiens en

## DANS QUELLE CLASSE ENGAGER VOTRE CHIEN

**CLASSE CHAMPION** - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation), âgés d'au moins 15 mois.

**CLASSE INTERMEDIAIRE** - Pour les chiens âgés de 15 mois et de moins de 24 mois.

**CLASSE OUVERTE** - Pour les chiens âgés d'au moins 15 mois.

**CLASSE JEUNE** : Pour tous chiens âgés de 9 mois et de moins de 18 mois.

**CLASSE PUPPY** - Pour les chiens âgés de 6 mois et de moins de 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement

une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : très prometteur, prometteur, assez prometteur, insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement.

**CLASSE BABY** : Pour tous les chiens âgés de 3 à 6 mois.

**CLASSE VÉTÉRAN** : Pour les chiens âgés d'au moins 8 ans.

**LOT D'ÉLEVAGE** : Pour au moins trois chiens, sans distinction de sexe, de même race et variété, nés chez le même producteur, pouvant appartenir à des propriétaires différents, déjà engagés en classe individuelle.

**LOT DE REPRODUCTEUR** : 3 chiens minimum issus d'un même reproducteur, engagés dans les classes Champion, intermédiaire, ouverte, jeune, ou vétéran

Âge minimum du chien pour la **CONFIRMATION** : 15 mois révolus pour les Bouviers Bernois et les Grands Bouviers Suisses

12 mois pour les Appenzell et les Entlebuch

A l'exception des lots d'élevage et des lots de reproducteurs, qui peuvent être constitués sur place, vous ne pouvez engager votre chien que dans une seule classe.

### Adresses acceptant les chiens

#### Engagements :

**M. MEIGNAN**  
La Poupelinaie  
53940 Le Genest-Saint-Isle  
0621774199  
mickael.meignan@laposte.net



**Citotel** – 8 av. Robert Buron – LAVAL env. 6 km du bois de l'huissierie  
1pers :46,5€ - 2pers :53 € - sup chien : 3 € Petit déj : 7 € **0243671925**

**Hôtel Impérial**- 61 av Robert Buron – LAVAL – env. 6 km

Tarif : 47 € - petit déj : 7 € - sup chien : 6 € **0243535502**

**Campanile** – r. Charles Toutain – LAVAL – env. 5,5 km **0243690400**

Tarif exposition à préciser lors de la réservation : 53 € - petit déj : 7,20 €

**Hotel Ibis** – 91 Bd Buffon – LAVAL – env. 9 km

Tariff: 51 € - petit déj: 7,50 € **0243538182**

**Formule 1** – Bd Buffon – LAVAL – env 9 km

Tarif : 29 € - petit déj : 3,90 € - sup chien : 1,50 € **0891705266**

**Gîte : Mme Grange lieu dit : la véronnière à 6 km du site.**

**Capacité de 13 pers** : 3 ch. de 2 : 42 € - 1 de 3 : 52 € et 1 de 4 : 62 € petit déjeuner compris **0243983527 ou 0243980296**

**Camping municipal de Saint Berthevin : Le Coupeau à 7 km 0243683070**

# FEUILLE D'ENGAGEMENT

(Une feuille par chien - photocopies acceptées) à expédier à :  
**M. MEIGNAN – La Poupelinaie – 53940 Le Genest-Saint-Isle**

EXPOSITION REGIONALE DE L'ELEVAGE DE L'AFBS DU MAINE-ANJOU

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

N° tatouage ou transpondeur : \_\_\_\_\_

Nom du chien : \_\_\_\_\_

N° Livre d'Origines : \_\_\_\_\_

Race : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Sexe (Sexo - Sex) : \_\_\_\_\_

Nom du père : \_\_\_\_\_

Nom de la mère : \_\_\_\_\_

Producteur : \_\_\_\_\_

(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

CLASSE D'ENGAGEMENT :	Intermédiaire <input type="checkbox"/>	Ouverte <input type="checkbox"/>	Champion <input type="checkbox"/>
	Puppy <input type="checkbox"/>	Baby <input type="checkbox"/>	Veteran <input type="checkbox"/>
			Test caractere <input type="checkbox"/>

## PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

- 1<sup>er</sup> chien (catalogue compris) .....32,00 €
- 2<sup>e</sup> chien .....25,00 €
- 3<sup>e</sup> chien .....22,00 €
- Pour chacun des suivants .....18,00 €
- Puppy\*, Baby\* .....18,00 €
- Vétérans\* .....gratuit €

\*Ne peuvent compter comme 1<sup>er</sup> chien dans le cas de plusieurs inscriptions

- Repas du samedi soir .....26,00
- Repas « barbecue » du dimanche midi .....14,00 €
- Test de caractère\*\* (nombre limité à 30) .....15,00 €

\*\*Uniquement engagement papier

**Aucun engagement ne sera remboursé.**

**CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : 13 Juillet 2008**

**Exposition avec possibilité de cage(s)**

**La réservation des cages ne pourra se faire  
après la date limite d'engagement**

## ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenal n'est pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement atteint de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Engagement du ou des chiens _____	
Test de caractère _____	
Repas de l'AFBS du samedi soir _____ X 26,00	
Repas Barbecue du dimanche midi _____ X 14,00 €	
Réservation Cage(s) : _____ X 3,00 €	
TOTAL _____	

## JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE DEMANDE D'ENGAGEMENT :

- la photocopie du certificat antirabique pour les chiens venant de l'étranger,
- une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse,
- votre règlement par chèque à l'ordre de l'AFBS.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Signature du propriétaire

## INFORMATION

Les résultats de notre régionale d'élevage seront comptabilisés pour la cotation officielle des géniteurs mise en place par notre association et la société centrale canine.

Les grilles de cotation figureront dans le catalogue de l'exposition et dans les revues de l'AFBS.

N'oubliez pas que les mentions « 1<sup>er</sup> choix » (2 points), « sélectionné » (3 points), « recommandé » (4 points) et « élite A » (6 points) ne sont attribuées qu'à des sujets « APTE » au test de caractère.



# ROYAL CANIN

CONNAISSANCE ET RESPECT

